# Procès-verbal de la séance du conseil municipal Du 18 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de ALLOINAY, dûment convoqués en date du 11 avril 2023, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard CHARTIER, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes et MM. Bernard CHARTIER, Daniel RAYNEAU, Jean-Marie VAIE, Éric GOUINAUD, Maguy LUCQUIAUD, Daniel CHOLLET, Daniel MINOT, Jennifer TERNY, Nadine RENAUD Sandrine TIREAU, Monique GOUDIN, Jean-Guy RAFFOUX,

<u>Absentes et excusées</u>: Mrs Mmes Damien GOURICHON (a donné pourvoir à Maguy LUCQUIAUD), Dolorès VINCELOT (a donnée pouvoir à Monique GOUDIN), Aurélie GUÉRIN, Francine BRUN (a donné pouvoir à Sandrine TIREAU), Alexandra OLIVET, Maciej SIUREK (a donné pouvoir à Éric GOUINAUD).

Secrétaire de séance : M Daniel MINOT

# Ordre du jour :

- Devis SIVU
- Devis aires de jeux
- Devis stade
- Devis défibrillateurs
- Devis vitrine
- Devis feu d'artifices
- Devis sortie école à Poitiers
- 8 mai
- Devis Mme METAIS
- Questions diverses

01-18-04-2023

# **DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE**

Monsieur le maire présente les devis du SIVU voirie La Boutonne pour la réfection de trois voies et des trottoirs de la rue du centre à Gournay : rechargement de la chaussée en grave émulsion, remise à niveau des bouches à clés, étanchéité par un bicouche et une couche d'accrochage.

Les prévisions sont les suivantes :

| Voies                                   | Matériaux | Droit de<br>tirage | Totaux    |
|---|-----------|--------------------|-----------|
| Rue du Centre<br>Gournay                | 8 198.13  | 4 365.00           | 12 563.13 |
| Route de Melleran<br>La Gaillochonnière | 60 320.87 | 3 902.00           | 64 222.87 |

#### COMMUNE DE ALLOINAY - SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

| Rue des charmilles<br>Les Alleuds            | 9 033.41   | 2 173.00  | 11 206.41  |
|--|------------|-----------|------------|
| Rue de la Maison<br>Neuve<br>La Coussardière | 47 548.94  | 5 594.60  | 53 143.54  |
| Totaux                                       | 125 101.35 | 16 034.60 | 141 135.95 |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, le conseil municipal accepte les devis présentés.

\*\*\*\*\*\*

Mr le maire précise l'année prochaine, la route de la Bouclière à Gournay sera refaite et les trottoirs de la traversée de Loizé seront goudronnés. Il n'y aura ainsi plus le problème du nettoyage des trottoirs.

02-18-04-2023

# **DEVIS AIRES DE JEUX**

Mr le maire présente un devis de RIC collectivités pour l'aménagement des espaces de jeux sur les trois sites de la commune. Il propose l'installation d'une cabane à Gournay, d'un tourniquet et d'une balançoire horizontale à Les Alleuds et d'une balançoire horizontale à Loizé ainsi que les tapis de sécurité pour un montant total de 34 754.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de RIC Collectivités pour les aménagements des aires de jeux de la commune.

03-18-04-2023

### Devis entretien du terrain de football

Mr le maire présente deux devis pour l'entretien du terrain de football de Gournay ? de l'entreprise TÉCÈRES.

Le premier devis correspond aux travaux de sablage et de décompactage pour un montant de 3 001.20 € TTC.

Le second correspond aux travaux de traitement sélectif, défeutrage et regarnissage pour un montant de 3 070.80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les deux devis pour les travaux d'entretien du terrain de football de Gournay de l'entreprise TÉCÈRES.

04-18-04-2023

### DEVIS DEFIBRILLATEURS

Mr le maire présente un devis pour la location des défibrillateurs. Après avoir pris contact avec la société, il s'avère que des éléments n'étaient pas notés dans le devis. Le sujet sera remis à l'ordre du jour ultérieurement.

05-18-04-2023

### **DEVIS VITRINE**

#### COMMUNE DE ALLOINAY - SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

Mr le maire présente au conseil municipal un devis de Fabrègue Duo concernant une vitrine extérieure alu neuf feuilles, pour son installation à l'espace de la ferme de Loizé, afin d'afficher les informations de la mairie. Le montant de ce devis est de 285.29 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de Fabrègue Duo pour l'achat d'une vitrine extérieure d'un montant de 285.29 € TTC.

06-18-04-2023

# **DEVIS FEU D'ARTIFICES**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la commune organise un apéritif dinatoire en septembre et que celui-ci est suivi d'un feu d'artifices pour clôturer la soirée.

Il présente un devis de la société R.I.C. Collectivités de Sauzé-Vaussais, d'un montant de 1 450.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ce devis.

\*\*\*\*\*\*

Mr le maire précise que le 14 juillet se déroulera à Les Alleuds. La salle étant trop petite pur accueillir tout le monde, il a prévu un tivoli à installer dans la cour. Celui-ci sera prêté par un maraicher de Saint-Coutant.

07-18-04-2023

# DEVIS TRANSPORT SORTIE DE L'ECOLE DE GOURNAY

Mr le maire informe le conseil municipal que suite à la visite du centre de tri de Saint Eloi, à Poitiers, par la commission déchets de la communauté de communes, le référent communal d'Alloinay a noté que ce site était ouvert à la visite pour les écoles.

L'école de Gournay est engagée dans la démarche « Label E3D », qui consiste à connaitre et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir au quotidien à l'école et aussi tout au long de la vie. Ce plan d'action est mis en place au sein de l'école sur différents thèmes dont le tri des déchets.

Cette visite a donc été programmée et il est proposé que la municipalité prenne les frais de transport à sa charge.

Un devis de la société Alliance Atlantique d'un montant de 460.00 € TTC est présenté, pour le transport de l'école de Gournay au centre de tri de Saint Eloi à Poitiers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société Alliance Atlantique d'un montant de 460,00 € TTC pour la sortie scolaire de l'école de Gournay au centre de tri de Saint Eloi à Poitiers.

08-12-04-2023

#### 8 MAI

Les cérémonies seront organisées comme habituellement sur chaque site à 11 h 30.

09-18-04-2023

# **DEVIS BORNAGE TERRAIN CHAIGNEPAIN**

Mr le maire rappelle à l'assemblée que l'abribus de Chaignepain est installé sur un terrain privé, lequel est en cours de vente. Il propose donc d'acquérir l'emplacement concerné. Par conséquent, un bornage est nécessaire pour délimiter cette acquisition.

Il présente un devis de le SELARL Céline MÉTAIS pour cette division cadastrale de la parcelle 006A n° 159, d'un montant de 1 036.08 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis pour le bornage du terrain.

10-18-04-2023

### ACHAT TONDEUSE

Mr le maire informe le conseil municipal que la tondeuse ISEKI étant souvent en panne, il convient de la remplacer. La surface d'entretien de la commune étant importante, il est nécessaire d'avoir un matériel neuf.

L'entreprise A & MS propose une tondeuse autoportée Grillo FD2200 TS 4WD pour un montant de 46 279.76 € TTC et une reprise de la tondeuse ISEKI pour un montant de 15 000.00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les devis d'achat de la tondeuse GRILLO et de reprise de la tondeuse ISEKI et autorise le maire à signer tout document se rapportant à cette acquisition.

Mr le Maire informe le conseil municipal que l'UDAF demande une subvention à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, refuse cette demande.

# **QUESTIONS DIVERSES**

<u>Tilleul de Loizé</u>: Jean-Marie VAIE a alerté du danger potentiel du tilleul de l'église de Loizé. Le problème a été signalé à Damien DECAUDIN. Des branches doivent être coupées fin avril début mai. Il laissera uniquement les branches saines. Éric GOUINAUD s'interroge sur une éventuelle autorisation à demander, cet arbre étant classé « arbre remarquable ».

<u>ITM LAI</u>: Suite à l'article paru dans la NR, le secret a été dévoilé pour le devenir du site de la base de Gournay. La décision finale n'est pas encore prise.

<u>Accident à Loizé</u> : des dégâts ont été provoqués par un accident à Loizé. Un poteau téléphonique a été arraché, le poteau électrique et les fils endommagés, ainsi que le mur d'une propriété.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.

Délibérations n° 01-18-04-2023 à 10-18-04-2023

Le secrétaire de séance, Daniel MINOT

Le maire, Bernard CHARTIER